

## LA LETTRE DU FSSN

Jean-Claude Cuisinier-Raynal (Bx 59)

**L'Assemblée Générale de Rochefort a acté le changement de gouvernance prévu au FSSN : nouveau président : Michel Ducorps (Bx 67), nouveau trésorier : Michel Curtet (Bx 63) et nouveau secrétaire : Philippe Mauclère (Bx 72). Ces Camarades ont été choisis pour leur engagement associatif et leur expertise ultramarine. La certification des comptes 2021 par le commissaire aux comptes autorise aujourd'hui ce passage de relai.**



Rappelons qu'en 2013, après la tourmente de la fermeture de Santé Navale et du Pharo, la tentation aurait pu être pour notre association d'anciens élèves de se réfugier dans la nostalgie du passé. L'ASNOM s'est mise au contraire, sous la houlette de Louis Force, en quête d'un projet qui lui redonne du sens et du souffle. Elle a créé ce Fonds de dotation pour se doter d'un opérateur dans le domaine de la solidarité internationale. L'association voulait ainsi perpétuer son engagement au service des populations les plus défavorisées. Elle souhaitait également assurer la pérennité du nom Santé Navale dans le champ d'une solidarité active.

Construire une micro-fondation accompagnant des microprojets ! La limitation des moyens aurait pu rendre le projet dérisoire !

Et pourtant neuf ans plus tard, 69 projets ont pu être menés à bien dans 16 pays d'Afrique, à Madagascar, au Vietnam ou au Cambodge.

Et pourtant, lors de l'appel à projets en 2022, 116 projets émanant de 116 associations ont été soumis au FSSN par 18 pays, neuf seulement ont pu être retenus au vu des financements disponibles.

Et surtout le FSSN a pu au fil du temps tisser des liens de partenariat avec des associations africaines locales porteuses de projets innovants et dynamiques, le « coup de pouce » du Fonds ayant souvent eu un effet décisif sur leur prise d'autonomie.

Avec toute l'équipe du FSSN, avec son comité scientifique, avec ses correspondants, avec René Darracq qui fut comme trésorier un binôme pendant toutes ces années, nous souhaitons remercier l'ASNOM pour sa confiance et son soutien permanent, nous voulons surtout remercier chaleureusement les Camarades qui par leurs dons personnels ont permis la construction et la poursuite de cette belle aventure humaine.

Souhaitons bon vent et une pleine réussite à la nouvelle équipe !

# LE FONDS SOLIDARITÉ SANTÉ NAVALE

## Le changement dans la continuité

**Michel Ducorps (Président du Fonds Solidarité Santé Navale)**

Il y a un an, dans le *Bulletin ASNOM* n° 143, nous avons consacré un article au fonctionnement du Fonds Solidarité Santé Navale (FSSN), aux choix stratégiques de notre action, aux efforts de suivis long terme des projets ou des associations que nous avons soutenues, tant nous sommes convaincus que le développement repose avant tout sur les initiatives venues du terrain, c'est-à-dire des forces vives des pays eux-mêmes. Le soutien de ces initiatives locales, petites ou grandes, fait le cœur de notre action humanitaire dans le champ de la santé, qui est rendue possible par le soutien de l'ASNOM et de tous vos dons.

### Les changements au sein du FSSN

Les changements intervenus sont liés au transfert des charges de gouvernance qui ont eu lieu après le Conseil d'Administration de mars 2022.

Jean-Claude Cuisinier Raynal (Bx 59) a transmis la présidence à Michel Ducorps (Bx 67), déjà administrateur depuis 2019.

René Darracq (Bx 60) a été remplacé comme trésorier par Michel Curtet (Bx 63), intégré aussi comme nouvel administrateur.

Michel Ducorps a transmis la fonction de secrétaire à Philippe Mauclère (Bx 72).

### Un peu d'histoire...

Le Fonds de Solidarité Santé Navale a vu le jour en 2013 (dépôt des statuts) sur une initiative de l'ASNOM, qui a décidé la mise en œuvre d'actions concrètes de solidarité internationale dans le champ de la santé, qui seraient en cohérence, et en prolongement, avec l'action menée outremer depuis plus d'un siècle par les médecins militaires issus de l'École Santé Navale. Le format juridique de Fonds de dotation a été proposé par Louis Force (Bx 50). Le début opérationnel du FSSN remonte à janvier 2014 avec un premier Conseil d'Administration composé de Jean-Claude Cuisinier-Raynal (Bx 59) Président, René Darracq (Bx 60) trésorier, Louis Reymondon (Bx 55) secrétaire, Louis Force (Bx 50), Pierre Bobin (Bx 55) administrateurs. Depuis le Conseil d'Administration s'est étoffé de nouveaux administrateurs, certains nous ont quittés.

Depuis 2014, ce sont 69 projets qui ont été sélectionnés, financés et suivis par le FSSN, qui se répartissent entre 16 pays, principalement en Afrique de l'Ouest et centrale, mais aussi Afrique de l'Est et Asie du Sud-Est, selon le tableau ci-après.

Au nom de l'ASNOM, de tous ceux qui nous soutiennent par leurs encouragements et leurs dons, de tous ceux qui ont bénéficié de ces actions de solidarité, et de toute l'équipe qui travaille au sein du FSSN, Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Correspondants et Conseillers divers, qu'il me soit permis ici, en tant que nouveau président, de remercier chaleureusement ceux qui ont été à l'origine de la création de ce Fonds de dotation, et qui l'ont fait vivre depuis 9 ans, par leur travail et leur dévouement. Jean-Claude Cuisinier-Raynal, président depuis le début, s'est particulièrement investi dans l'action du FSSN, soutenu par les compétences comptables rigoureuses de René Darracq, et ils ont accepté l'un et l'autre de rester actifs comme administrateurs, ce qui représente une sécurité pour le nouveau bureau exécutif du FSSN, car ils sont la mémoire et l'expérience de ceux qui ont fait fonctionner le FSSN depuis son début.

Il s'agit donc d'une action originale, ciblée sur les petits projets d'initiative et de gestion locale, tablant sur la prise de responsabilité

BÉNIN	14
SÉNÉGAL	14
TOGO	10
VIETNAM	10
MADAGASCAR	5
MALI	3
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2
BURKINA FASO	2
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	2
NIGER	1
GUINÉE	1
RÉPUBLIQUE CÔTE-D'IVOIRE	1
AFRIQUE DU SUD	1
MAROC	1
CAMBODGE	1
FRANCE	1
<b>16</b>	<b>69</b>

d'acteurs locaux pour être le moteur d'un développement durable. Et nous nous appuyons sur vos encouragements et sur votre soutien en dons pour pérenniser cette action.

Actuellement se déroule la campagne annuelle d'appel à projets, au terme de laquelle nous sélectionnerons début décembre, avec le Conseil scientifique, les projets qui seront financés et suivis en 2023.

**Vous pouvez faire un don ponctuel ou mensuel directement en ligne en utilisant ce lien :** <https://www.helloasso.com/associations/fonds-solidarite-sante-navale/formulaires/2>

ou en adressant un chèque à l'ordre du FSSN, à notre trésorier Michel Curtet, Résidence Genovia, bât. B, appt 259, 29 rue Bontemps, 33400 TALENCE.

Merci pour votre confiance et votre générosité.

**Le Conseil d'Administration du Fonds :** Michel Ducorps (Bx 67) (président), Michel Curtet (Bx 63) (trésorier), Philippe Mauclère (Bx 72) (secrétaire), J.-C. Cuisinier-Raynal (Bx 59), René Darracq (Bx 60), Jacques Bahuud (Bx 62), René Migliani (Bx 73), Abel Nsemi-Mahoungou (Bx 81) et Bertin Atche (86), administrateurs.

**Comité scientifique :** Philippe Barnaud (60), Jean-Loup Rey (61), Michel Blanchot (64), Robert Tinga Guiguemde (69), Christian Bailly (69).

**Correspondants :** Vietnam : Pierre Jallon (65). Togo : Mofou Belo (81). Sénégal : Pierre Fabries (2004). Cameroun : Tona Wassia (Bx 88).

**Communication :** Guillaume Cassouret (2000), Romain Loeffler (2004).



# La lettre de Solidarité Santé Navale

## Rapport d'étape des projets soutenus en 2022

Chers et chères Camarades, chers Amis donateurs,

En 2022, grâce à la contribution annuelle de l'ASNOM et à la générosité de vos dons, neuf projets seront soutenus dans les domaines de la prévention des risques et de l'accessibilité aux soins.

### 1. Projets de prévention des risques :

#### **PROJET TOGO CIELO 2022 – Construction de bornes fontaines villageoises et de latrines scolaires pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement amélioré en vue de lutter contre les maladies hydriques.**

Après 6 actions de développement menées depuis 2012, en partenariat avec l'association togolaise locale APMRPD, dans la commune de Yoto 1 située à 1 h 30 de route au nord-est de la capitale Lomé, le nouveau projet de l'ONG française CIELO (Coopération Internationale pour les Équilibres LOcaux) bénéficie à 2 villages de la commune : Gbagban-Kondji (1 430 habitants) distant de 5 km de la ville de Tabligbo, chef-lieu communal et Amegnona-Kondji (5 669 habitants) situé à 8 km de cette même ville.

Le volet « Accès à l'eau potable » à Amegnona-Kondji a permis la rénovation d'un ancien forage inutilisé depuis plus de 20 ans, l'acquisition d'un groupe électrogène à essence alimentant une pompe, la construction d'un réservoir d'eau et l'installation de 2 bornes fontaines publiques permettant la vente de l'eau aux familles à un prix accessible à tous, sous la supervision d'un comité local de gestion créé en septembre dernier et composé de 6 membres bénévoles résidant dans le village.

Comme prévu, les travaux de rénovation et de construction ont été assurés par 2 entreprises locales pour la construction du pylône devant accueillir le réservoir d'eau, pour la rénovation du forage et les ouvrages d'adduction d'eau. Les travaux ont été terminés à la fin du mois de janvier 2022.

L'inauguration et la remise des ouvrages d'eau potable aux habitants d'Amegnona-Kondji ont été effectuées le 7 février 2022. La cérémonie a été très festive en présence des officiels, de danseuses folkloriques et de musiciens traditionnels du village et de 2 artistes nationaux invités par les autorités villageoises. Les premières bassines et bidons d'eau ont pu ensuite être remplis par les femmes qui sont traditionnellement chargées de la collecte de l'eau. Ce jour-là, l'eau était offerte gratuitement avant que le comité local de gestion de l'eau ne statue sur le prix à payer par les familles.

Le volet « Assainissement amélioré » à Gbagban-Kondji, soutenu par le FSSN, bénéficiera aux 173 élèves inscrits cette année à l'école élémentaire publique du village et à leurs enseignants grâce à la construction d'un bloc de latrines scolaires. Cette école construite il y a six ans n'a jamais bénéficié de latrines. Les élèves et les enseignants devaient déféquer en plein air dans les environs de l'école.

Comme prévu dans le dossier initial du projet, une entreprise locale a été chargée de réaliser les travaux de construction du bloc de latrines à 3 cabines au sein de l'école du village achevés en janvier 2022.

L'inauguration des latrines s'est effectuée le 18 janvier 2022 en même temps que celle de la cantine scolaire construite simultanément dans l'école du village de Gbagban-Kondji. Ainsi les 173 élèves de l'école élémentaire du village de Gbagban-Kondji bénéficient de 2 salles de classes neuves, de latrines, d'une cantine et d'un jardin maraîcher l'alimentant en légumes frais.

#### **PROJET BURKINA FASO NIBAN ZOERE 2022 – Projet de Lutte contre la Malnutrition Maternelle, Néonatale et Infantile (PLMNIO) dans la commune de Oronkua.**

L'Association Niban Zoere (Compassion-Solidarité) met en œuvre un projet de lutte contre la Malnutrition Maternelle, Néonatale et Infantile dans la commune de Oronkua dans le Sud-Ouest du Burkina Faso.

Niban Zoere a présenté le projet au cours d'un atelier de socialisation qui a regroupé 41 personnes. Quatorze agents enquêteurs (deux par village) ont ensuite récolté les données de base de la malnutrition au sein de la communauté. L'Association a identifié et recruté dans chaque village des volontaires communautaires, regroupés en Cellules Villageoises de Nutrition (CVN) composées dans chaque village de 5 membres dont 3 femmes. Les membres de ces CVN ont été formés sur les bonnes pratiques nutritionnelles. Ces CVN ont ensuite été dotés d'outils de sensibilisation, de matériels culinaires et d'ingrédients nutritionnels locaux. Les membres des CVN ont mené une sensibilisation contre la malnutrition selon l'approche IEC (Information-Éducation-Communication) et des démonstrations culinaires sur les places publiques des villages. Les mères auront à répliquer ces méthodes culinaires à leur domicile. Niban Zoere et des agents de santé de la commune ont aussi effectué des Visites À Domicile (VAD) afin d'apporter un appui-conseil aux familles.

En juillet, des agents enquêteurs ont pu récolter auprès des ménages des données comparatives sur la situation de la malnutrition afin de mesurer l'impact du projet au sein de la communauté, avant l'organisation d'un second atelier pour restituer les résultats du projet à la population.



**TOGO :**  
Construction de latrines scolaires.



**BURKINA FASO :**  
Lutte contre la malnutrition infantile, bouillie enrichie.

Au total, dans 7 villages, 113 séances de démonstrations des bouillies enrichies ont été organisées, 2 574 participants, dont 1 731 femmes, y ont assisté. 68 % des démonstrations ont été supervisées par des agents de Niban Zoere ou des infirmiers des formations sanitaires des villages d'intervention.

Pour faire face à la période de soudure, le projet a acheté des vivres qu'il a remis aux CVN pour poursuivre les démonstrations culinaires dans les hameaux isolés et pour les familles nécessiteuses. En plus des dotations du projet, des personnes de bonne volonté ont apporté leur contribution en nature : farines, beurre de karité, fagot de bois, etc. D'autres se sont associés aux CVN pour prodiguer des conseils sur la malnutrition des enfants aux mères dans les villages.

Les participants se sont dit satisfaits des résultats du projet. 150 femmes appliquent très bien toutes les techniques de prise en charge de la malnutrition, tant en théorie qu'en pratique. Elles sont disponibles et volontaires pour conduire des séances d'informations, d'éducation et de communication auprès d'autres femmes, en collaboration avec les CVN.

Pour donner davantage d'autonomie aux femmes, Niban Zoere souhaite l'acquisition d'un moulin à grain qui permettra de produire des farines enrichies que les mères vont pouvoir utiliser pour elles-mêmes mais aussi pour vendre.

### **PROJET MALI MAMA 2022 (Phase 2) – Projet de changement de comportement des teinturiers dans la lutte contre les ingestions accidentelles infantiles de produits caustiques à Bamako commune VI.**

Comme l'a démontré l'enquête de l'association d'assistance médicale MAMA, soutenue par le FSSN en 2021, l'ignorance et la négligence des utilisateurs de produits caustiques dans les activités génératrices de revenus des ménages, telle la teinture du Bazin, sont sources d'accidents graves chez les enfants et de pollution de la nature. Dans le contexte actuel de crise multidimensionnelle au Mali, ces activités se sont multipliées dans les ateliers informels des milieux défavorisés. Devant l'absence de codification de la prise en charge et le peu de structures appropriées, seule la prévention permettra d'éviter les victimes, de sécuriser le revenu de ces hommes ou femmes et de préserver l'environnement. Le projet 2022 est axé sur la communication pour un changement de comportement des teinturiers et l'orientation des victimes dans le circuit de soins.

L'objectif global est d'accompagner pendant un an les teinturiers recensés par l'enquête dans une réduction du risque sanitaire et environnemental lié à l'emploi de produits caustiques :

- Par la diffusion de messages de sensibilisation à la radio et sur les réseaux sociaux pour le changement de comportement d'au moins 80 % des teinturiers recensés.
- Par l'exposition de supports du message de lutte contre les produits caustiques (affiches et bâches) dans les lieux publics fréquentés.
- Par une participation à la prise en charge des accidents répertoriés au cours du projet par la création d'un centre d'appel téléphonique pour conseiller et orienter les victimes.

Les résultats devront permettre d'inscrire ce programme dans la politique nationale sanitaire de lutte contre les risques des produits caustiques.

Une formation d'une journée a permis d'informer et de sensibiliser les participants sur les effets néfastes des produits caustiques sur l'organisme humain et particulièrement en cas de survenue d'ingestion accidentelle chez l'enfant, de connaître les dangers environnementaux des produits caustiques, de présenter les moyens de prévention des accidents caustiques et les gestes de bases en cas de survenue d'accident.

Le centre d'appel est basé au siège de l'association et l'opérateur est l'assistant permanent. Depuis sa mise en place, le centre a reçu 2 appels pour ingestion caustique involontaire dont un caractère criminel (tentative d'infanticide) à domicile. Ils ont été orientés dans les structures de santé les plus proches. Les deux victimes ont pu être sauvées.

La diffusion de l'émission radiophonique suit son cours normal avec 2 passages par semaine. Et une page Facebook a été créée au nom de l'association dénommée « assistance médicale mama association ».

Malgré les difficultés rencontrées notamment budgétaires, le projet respecte le calendrier d'exécution prévu. Le rapport final est attendu pour fin décembre 2022.

## **2. Projets d'amélioration de l'accessibilité aux soins :**

### **PROJET RD CONGO SUD KIVU SFAD 2022 – Projet d'assurance maladie et de renforcement de l'économie locale des femmes et filles-mères victimes de violences sexuelles en Territoire d'Uvira.**

L'association SFAD (Solidarité des Femmes pour l'Assistance et le Développement) a pour objectif de promouvoir l'accès aux soins de santé primaires pour les femmes et filles-mères victimes des violences sexuelles et les familles vulnérables. Le projet prévoit le développement d'une mutuelle de santé dans les deux aires de santé (Katongo et Kabindula État) en territoire d'Uvira, pendant une période expérimentale de six mois.

Dans cette zone, les populations à majorité féminine vivent dans une situation de pauvreté extrême avec un accès limité à l'eau potable, aux infrastructures et services de base, aux activités génératrices de revenus et aux services de santé. Cette réalité est aggravée par l'absence de régimes d'assurance-maladie abordables pour tous les segments de la population de la région.

Pour résoudre cette situation, le projet a pour but de mettre en place un système d'assurance-maladie par une mutuelle de santé communautaire, dénommée « Matunzobora » (les bons soins). Ce système propose un régime spécial de couverture de 100 % d'assurance maladie pour 28 femmes et filles victimes de violences sexuelles. D'un autre côté, 30 femmes et filles-mères vulnérables membres de la mutuelle seront bénéficiaires de crédits rotatifs à travers le système financier de la mutuelle pour assurer leur autonomisation et une prise en charge de 50 % des frais médicaux.



**MALI MAMA :**  
*Lutte contre ingestions accidentelles caustiques chez les teinturiers de Bamako.*



**RD CONGO :**  
*Projet d'assurance maladie et renforcement économie locale.*



La pérennisation de l'action est liée au programme de microfinancement axé sur l'épargne qui permettra aux membres de créer des activités génératrices de revenus et des possibilités de diversification des moyens de subsistance tout en renforçant entre eux la solidarité sociale.

Les activités ont débuté par l'identification des bénéficiaires dans deux aires de santé soit 58 femmes et filles-mères, et 10 femmes victimes des violences sexuelles. Elles se sont poursuivies par un dialogue avec les autorités administratives locales et médicales, ainsi qu'avec les acteurs communautaires comme les chefs de village et les relais communautaires. Un atelier de lancement officiel des activités du projet a été organisé début février 2022. Douze séances de sensibilisation ont été organisées pour l'adhésion à la mutuelle de santé, la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le paiement des frais médicaux aux bénéficiaires d'assurance-maladie dans les différents centres de santé. La mutuelle de santé a ensuite été installée dans les deux aires de santé, avec une adhésion à la mutuelle par une cotisation de 10 000 fc (soit 5 \$) par famille d'une taille de trois personnes et une carte d'adhésion avec des photos des membres adhérents. 280 familles ont adhéré à mutuelle de santé dans deux aires de santé. Pour assurer une bonne marche de la mutuelle de santé, deux comités de gestion ont été mis en place dans les deux aires de santé.

Des sessions de formations sur la gestion des micro-crédits, le mode de remboursement et l'octroi des micro-crédits aux bénéficiaires ont été organisées en mars 2022.

Un montant de 50 \$ soit 100 000 fc est octroyé à chacune des bénéficiaires comme fonds de démarrage de leurs activités génératrices de revenus.

Grâce à ce microfinancement les femmes et filles-mères sont devenues autonomes et capables de se prendre en charge, elles arrivent à créer l'emploi qui les aide à payer la moitié de la facture des frais médicaux, la scolarisation des enfants...

Six missions de suivi et d'évaluation ont été organisées par l'équipe de la mise en œuvre des activités du projet dans les deux aires de santé, au lieu des douze missions initialement prévues. Lors de ces activités les membres de la mutuelle de santé ont montré l'importance de la mise en place de cette mutuelle qui leur permet d'accéder plus facilement aux soins de santé. Les membres ont aussi montré combien les microfinancements facilitent les activités de petit commerce qui les aident à se prendre en charge.

Mais ce type de projet rencontre les difficultés financières de fonctionnement habituelles : Forte demande de population, mais insuffisance de moyens financiers pour la prise en charge des frais médicaux des malades ; absence de moyen de transport propre à l'organisation SFAD, qui n'arrive pas à réaliser les missions de suivi et d'évaluation prévues par le projet ; insuffisance des moyens pour octroyer les crédits aux nouveaux membres adhérents ; salaire insuffisant pour la prise en charge des agents de mise en œuvre des activités du projet ; insuffisance des médicaments dans les centres de santé pour une bonne prise en charge des victimes de violences sexuelles.

### **PROJET RD CONGO SUD KIVU AAPD 2022 – Installation de l'Énergie solaire dans les bâtiments du Centre de Santé d'État de Malinde en Territoire de Fizi.**

Le territoire de Fizi est l'une des régions de l'Est de la République Démocratique du Congo, jadis théâtre de conflits armés, qui aujourd'hui présente une situation de vulnérabilité socio-économique sans précédent.

L'objectif de l'ONG AAPD (Association Aide Progrès et Développement) est de contribuer à l'amélioration de l'environnement sanitaire des personnes vivant en condition d'extrême pauvreté et des conditions de travail du personnel soignant. Le projet prévoit l'installation d'une production d'électricité photovoltaïque et d'un kit frigorifique de vaccins et médicaments dans cinq locaux opérationnels du centre de santé public de Malinde (Zone de Santé de Fizi).

Ce centre dessert onze agglomérations rurales dont la démographie est galopante, amplifiée par l'installation des déplacés victimes des conflits armés, des migrants agriculteurs (victimes des inondations) et l'hébergement d'un camp de 8 000 réfugiés burundais depuis 2018.

Actuellement, on observe une augmentation des hospitalisations (47 par mois en moyenne) et des accouchements (48 en moyenne mensuelle), pour la majorité des enfants et des femmes déplacées. L'installation de l'énergie solaire dans les cinq bâtiments du centre et ses annexes (douches et toilettes) fournira la possibilité d'un éclairage nocturne, il améliorera la prise en charge des malades qui pourront être accueillis de nuit comme de jour. Les conditions de travail des personnels lors des accouchements nocturnes seront transformées, le kit frigorifique assurera une chaîne du froid efficace pour les vaccins.

Au mois d'octobre 2022, l'installation des matériels d'énergie solaire est effective au CS de Malinde, avec des séances de démonstration des différents équipements photovoltaïques. La cérémonie de remise des Kits frigorifiques et des installations solaires à l'équipe sanitaire du Centre de Santé a réuni les autorités publiques, coutumières et une foule de la communauté bénéficiaire. Un total de 120 personnes impliquées dans le projet a été formé à la gestion des matériels solaires. Le suivi et l'accompagnement technique ont été effectués 1 fois par mois. 3 ateliers de renforcement de capacité de 9 personnels soignants et 7 membres du planning familial, ont complété ces formations.

En conclusion, la disponibilité effective de l'énergie électrique solaire au Centre de Santé d'État à Malinde contribue à l'amélioration de l'environnement sanitaire, à l'accessibilité aux soins, notamment pendant la nuit. Enfin une économie substantielle sera obtenue en réduisant la charge d'achat de pétrole lampant par les patients du Centre de Santé.

### **PROJET SÉNÉGAL AGORA 2022 – Amélioration de l'accessibilité aux soins obstétricaux d'urgence par développement d'une application de téléphonie mobile.**

Au Sénégal, les femmes vivant en zone rurale dans la région de Saint-Louis éprouvent d'énormes difficultés pour rejoindre rapidement une structure sanitaire à cause de l'absence de véhicule accessible, ou de distances parfois considérables à parcourir. De surcroît, le manque de directives cliniques pour rationaliser la référence, l'insuffisance de communication entre les échelons sanitaires, la disponibilité inconstante des moyens de transports



**RD CONGO :**  
Électrification du centre de santé de Malinde.

expliquent le faible niveau de performance des filières de soins. De ces difficultés résultent des retards dans la prise en charge des urgences obstétricales, avec pour conséquence une mortalité maternelle hospitalière élevée.

L'association AGORA à travers son objectif de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale a mis en place le projet **Yaay Dem Dikk**. Ce projet vise à réduire la mortalité maternelle et infantile dans la région de Saint-Louis en agissant sur la réduction du temps d'accès aux services de soins obstétricaux.

Un système de communication va mettre en relation des chauffeurs de taxis et les femmes enceintes, ou sur le point d'accoucher, par l'utilisation d'une application de téléphonie mobile innovante. Il fonctionnera comme le système *Uber* et sera basé sur le maillage géolocalisé et coopératif d'un réseau de taxis locaux. Le projet cible l'ensemble de la population de la région de Saint-Louis et les bénéficiaires directs du projet seront plus de 17 000 femmes en âge de reproduction, vivant dans les 140 villages des quatre communes de Saint-Louis.

Le projet a débuté par une série de rencontres avec les acteurs communautaires, et des Visites À Domicile Intégrées (VADI) dans les ménages. De février à mars 2022, une série de 11 causeries dans les zones de Rao, Mpal, Gandon, Mbarigot, ont eu lieu avec 38 relais et agents de santé communautaires. Une fois le service de transport lancé, ces relais seront les points focaux dans leurs zones. Les femmes et les leaders communautaires trouvent que c'est un service qui va beaucoup leur faciliter la vie surtout durant la saison des pluies où les moyens de transports sont plus rares. Cependant, le tarif du service de transport risque d'être la principale barrière à l'accès. Le travail est à poursuivre avec les groupes communautaires et les agents publics pour mettre en place un modèle subventionné.

À la date du 31 juillet 2022, 15 taxis locaux ont déjà été enrôlés et l'objectif final est de souscrire 50 chauffeurs. La lenteur s'explique par le fait que les chauffeurs engagés doivent bien comprendre les enjeux du projet, et disposer de l'utilisation de l'application. Du côté des chauffeurs, on note des réticences spécialement pour les déplacements de nuit.

Le développement de l'application mobile Yaay Dem Dikk est fait par une start-up locale (BitAzimut). La première version de l'application est terminée, la version *Android* est en phase finale pour *Play store*. Une fois l'application fonctionnelle sur *App store* et *Play store*, les activités suivantes seront poursuivies : campagne de communication et formation des chauffeurs à l'utilisation de l'application.

### **PROJET SÉNÉGAL BOKK YAKAAR 2022 – Renforcement de la prise en charge des OEV (Orphelins et Enfants Vulnérables) et des PVIH (Personne Vivant avec le VIH) dans la région de Fatick.**

L'épidémie du VIH au Sénégal est de type concentré, avec une prévalence basse dans la population générale, âgée de 15-49 ans, qui s'établit à 0,3 % (Plan Stratégique National de lutte contre le SIDA 2018-2022). Cette prévalence cache beaucoup de disparités dans le pays avec les populations clés très touchées (5,5 % chez les professionnelles du sexe, 27,6 % chez les HSH et 9,4 % chez les usagers de drogue injectable). La région de Fatick reste au-dessus de la moyenne nationale avec un taux de prévalence de 0,4 %.

L'association Bokk Yakaar (Unité et Espoir) intervient dans deux domaines :

- Prise en charge médicale des PVIH et des OEV : prise en charge des médicaments des affections opportunistes, des examens complémentaires, des transports.

- Prise en charge psychosociale des PVIH et des OEV : plusieurs démarches seront entreprises :

L'organisation de Groupes de parole doit traiter les questions liées au vécu de la maladie, et des Clubs d'observance suivent le respect des prises des médicaments et la charge virale, etc. Ce sont des séances qui regroupent généralement des personnes non observantes afin de les amener au respect du traitement.

Des visites à domicile seront organisées pour s'enquérir de la situation des PVIH, analyser leurs conditions de vie et leur environnement familial.

Pour la recherche des perdus de vue, des bénévoles sillonnent les villages pour retrouver les patients qui ne sont pas venus à leur rendez-vous de traitement. Cela permet de les réintégrer dans le circuit de traitement et éviter une transmission du virus dans la communauté.

Un point particulier concerne les droits humains : les PVIH sont souvent victimes de violence, de non-respect de leurs droits ou de stigmatisation. Ces rencontres seront l'occasion de renforcer leur estime de soi et de les sensibiliser sur la loi VIH qui protège leurs droits.

Le financement FSSN viendra renforcer les moyens de l'association pour prendre en charge ses membres.

### **PROJET BÉNIN FASAB 2022 – Organisation à Porto-Novo de trois camps thérapeutiques pour 45 enfants VIH + à charge virale élevée et/ou en échec thérapeutique.**

L'association FASAB (Famille et Santé au Bénin) propose trois camps thérapeutiques de 7 jours, en 2022, à 45 jeunes de 6 à 18 ans (dont un réservé aux adolescents de 14 à 18 ans). Chaque camp de 15 jeunes porteurs d'une charge virale égale ou supérieure à 4 log (10 000 copies et plus). L'objectif de ces camps est d'aider les bénéficiaires à comprendre l'importance de la prise régulière de leurs médicaments (bonne observance), de leur donner un espace pour poser toutes les questions relatives à leur maladie et d'essayer de combattre les fausses croyances liées au sida afin qu'ils soient mieux armés contre « la maladie » et puissent la maintenir « en sommeil ».

Ces camps comportent quatre éléments essentiels :

- Ateliers thérapeutiques liés à la prise quotidienne de médicaments Antirétroviraux (ARV), au fonctionnement du système immunitaire et à son blocage par le VIH, au fonctionnement du corps en général.

- Deux séances d'entretiens individuels, pour permettre de comprendre les difficultés personnelles et spécifiques liées à la prise des traitements et, pour les adolescents, d'aborder les problématiques de leurs relations intimes dans un contexte favorisant la confiance.



**SÉNÉGAL SAINT-LOUIS :**  
Accessibilité aux soins d'urgence obstétricale.



**SÉNÉGAL :**  
Équipe de prise en charge des enfants vivant avec le VIH.



**BÉNIN :**  
Camps thérapeutiques pour enfants VIH, atelier musical.

- Quatre repas équilibrés par jour.
- Des activités de loisirs pour permettre aux jeunes de retrouver la joie de vivre et l'insouciance propre à leur âge.

Ce projet conduit à une compréhension par les bénéficiaires de l'infection dont ils souffrent, comment ils l'ont acquise, s'ils peuvent ou non la transmettre dans la vie quotidienne, pendant les relations sexuelles ou la grossesse, comment ils peuvent contribuer à gérer la maladie en maintenant un mode de vie sain et en comprenant les résultats des tests qui leur sont prescrits.

Environ 2 séances d'éducation thérapeutique ont lieu chaque jour, soit entre 10 à 12 séances par séjour. Il y a, au début comme en fin de séjour, un entretien avec le parent/tuteur, responsable des enfants de moins de 13 ans. Le dernier jour du camp, chaque bénéficiaire s'engage à être ouvert sur son traitement quotidien et sur les obstacles qu'il a rencontrés et à assumer la responsabilité de la non-contamination dans ses relations intimes. Au bout de 6 mois de bonne observance et de suivi, ils doivent atteindre une charge virale indétectable, vérifiable auprès des centres de dispensation des ARV dont ils dépendent.

À l'issue de ces trois colonies, 45 enfants et jeunes adolescents en difficulté sanitaire, à charge virale élevée ont pu être réunis, avec autant de garçons que de filles. Ce projet vient en complément du programme *Sauvons Mille Vies* (SMV) qui avait déjà initié des colonies pour accompagner les jeunes dans cette situation. Ce soutien supplémentaire nous a permis d'approcher dans certains sites des jeunes isolés éprouvant des difficultés à s'autonomiser dans la prise des traitements. Les 45 jeunes bénéficiaires du projet ont pris l'engagement de prendre correctement et régulièrement les ARV et à s'autonomiser progressivement, sans l'aide des parents ou tuteurs.

Pour la durabilité de ce projet, Famille Santé Bénin s'engage à organiser des visites à domicile de ces 45 jeunes sur un intervalle de 6 mois, période qui permette de vérifier l'efficacité des actions.

### **PROJET VIETNAM ND2 2022 – Prise en charge des enfants épileptiques défavorisés à l'Hôpital Nhi Dong 2, ancien Hôpital Grall d'Hô Chi Minh-Ville.**

Notre Camarade Jacques Zwingelstein (Bx 47 †) et son épouse Nhung ont souhaité, grâce à un don ciblé annuel, qu'un soutien soit apporté aux enfants épileptiques issus de milieux défavorisés et hospitalisés à l'hôpital Nhi Dong 2 (ancien hôpital Grall) et principal établissement pédiatrique d'Ho Chi Minh-Ville. Pierre Jallon (Bx 65), neurologue et correspondant du FSSN au Vietnam, pilote ce projet. Une convention signée en décembre 2015 et un comité de pilotage lient le Fonds Solidarité Santé Navale et la direction de l'hôpital. Pierre Jallon a annoncé en mai 2021 la fin de son activité de consultant en épileptologie à l'hôpital Nhi Dong 2 et la doctresse Minh Thu, adjointe au chef de service de neuropédiatrie, lui soumet désormais les demandes d'aide.

L'épidémie de Covid-19 qui semblait maîtrisée au Vietnam par de simples mesures de fermeture des frontières décidées en 2020, s'est « réveillée » d'une manière brutale et dramatique, en mai 2021 et un faible nombre de malades a pu être pris en charge au cours de l'année 2021.

Les inclusions ont concerné des examens génétiques (tests de séquençage d'exome clinique) ou métaboliques de certaines encéphalopathies épileptogènes graves de l'enfant âgé de plus de six ans.

En raison de l'isolement social, créé par la pandémie Covid, de nombreux patients originaires d'autres provinces n'ont pas pu se rendre à Ho Chi Minh-Ville. Actuellement, la plupart des patients de Ho Chi Minh-Ville sont détenteurs d'une assurance médicale. Le fonds FSSN n'est donc utilisé que pour les patients des autres provinces qui n'ont pas encore d'assurance maladie.

Au total 72 enfants ont été pris en charge depuis le début du partenariat. L'objectif du projet en 2022 est de poursuivre notre contribution à la recherche des causes génétiques et métaboliques pour la prise en charge des épilepsies pharmacorésistantes de l'enfant.

Tous ces projets et leurs rapports d'étapes, sont consultables en ligne à la rubrique solidarité internationale du site [www.santenavale.org](http://www.santenavale.org)

## **Pour soutenir notre action**

Vous pouvez faire un don PONCTUEL ou MENSUEL directement en ligne en utilisant ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/fonds-solidarite-sante-navale/formulaires/2>

ou en adressant un chèque à l'ordre du FSSN, à notre trésorier Michel Curtet, Résidence Genovia, bât. B, appt 259, 29 rue Bontemps, 33400 Talence.

**Merci pour votre confiance et votre générosité.**

**Le Conseil d'Administration du Fonds :** Michel Ducorps (Bx 67) (président), Michel Curtet (Bx 63) (trésorier), Philippe Mauclère (Bx 72) (secrétaire), J.-C. Cuisinier-Raynal (Bx 59), René Darracq (Bx 60), Jacques Bahuaud (Bx 62), René Migliani (Bx 73), Abel Nsemi-Mahoungou (Bx 81) et Bertin Atche (86), administrateurs.

**Comité scientifique :** Philippe Barnaud (60), Jean-Loup Rey (61), Michel Blanchot (64), Robert Tinga Guiguemde (69), Christian Bailly (69).

**Correspondants :** Vietnam : Pierre Jallon (65). Togo : Mofou Belo (81). Sénégal : Pierre Fabries (2004). Cameroun : Tona Wassia (Bx 88).

**Communication :** Guillaume Cassouret (2000), Romain Loeffler (2004).

**Fonds Solidarité Santé Navale**

**Siège social :** Salle Santé Navale – Bât. C1 – 149 bis, Cours de la Marne – 33800 Bordeaux  
[solidaritesantenavale@gmail.com](mailto:solidaritesantenavale@gmail.com) • [www.santenavale.org](http://www.santenavale.org)



**VIETNAM :**  
Hôpital Nhi Dong 2 « Grall »  
Hô Chi Minh-Ville.